

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 7

Artikel: Expériences faites avec le premier traitement estival sans acide formique
Autor: Glanzmann, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expériences faites avec le premier traitement estival sans acide formique

**Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
juerg.glanzmann@apiservice.ch**

Début juillet, les apicultrices et apiculteurs ont la possibilité de traiter leurs abeilles sans utiliser de l'acide formique. La méthode du rayon-piège se passe totalement de varroacides. En revanche, dans le cas de l'arrêt de ponte et du retrait total avec valorisation du couvain, un traitement final à l'acide oxalique est nécessaire. Sur mes ruchers, j'ai expérimenté les trois méthodes.

Qu'on le veuille ou non : le climat a changé ces dernières années. Des mois d'été caniculaires ne font plus exception. Nous devons donc aussi repenser notre pratique apicole. Des procédures qui ont bien fonctionné pendant de nombreuses années n'ont soudainement plus de succès et peuvent conduire à des pertes de colonies. En cas de grosse chaleur et de colonies fortement infestées de varroas, le Service sanitaire apicole recommande d'adapter le concept de traitement en conséquence.

Dans l'édition de juin de la Revue suisse d'apiculture, nous avons présenté le concept varroa, complété avec le premier traitement estival sans acide formique. Il est en effet possible de se passer de son utilisation lors du premier traitement d'été au moyen de l'arrêt de ponte, de la méthode du rayon-piège ou du retrait total avec valorisation du couvain. Cependant, le deuxième traitement estival, en septembre, doit impérativement être effectué avec de l'acide formique.

Condition préalable

Un traitement d'été sans acide formique implique de le planifier suffisamment tôt. Le matériel et les outils doivent être acquis à l'avance. Les travaux préparatoires au traitement (encagement de la reine) doivent déjà commencer début juillet. Avant d'appliquer de nouvelles méthodes sur l'ensemble du rucher, l'utilisation de celles-ci devrait être testée sur quelques colonies.

Souvent, seules quelques colonies sont fortement infestées de varroas. Celles-ci se prêtent idéalement pour tester une telle méthode. Pour ce faire, l'apiculteur doit au préalable quantifier l'infestation de varroas pour chaque colonie à fin mai ainsi qu'à fin juin/début juillet, juste avant le traitement estival. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible d'identifier et de traiter en conséquence les colonies problématiques. En intervenant à temps, une forte infestation d'acariens peut être évitée sur l'ensemble du rucher.

Arrêt de ponte

J'applique cette méthode dans mes ruches depuis déjà 8 ans et j'en suis très satisfait. Après un arrêt de ponte, je peux remplacer les reines de mes colonies au milieu de l'été avec de bons

résultats. Je continuerai également à utiliser l'arrêt de ponte pour mes ruches à l'avenir. La procédure s'achève par le traitement à l'acide oxalique en l'absence de couvain.

Méthode du rayon-piège

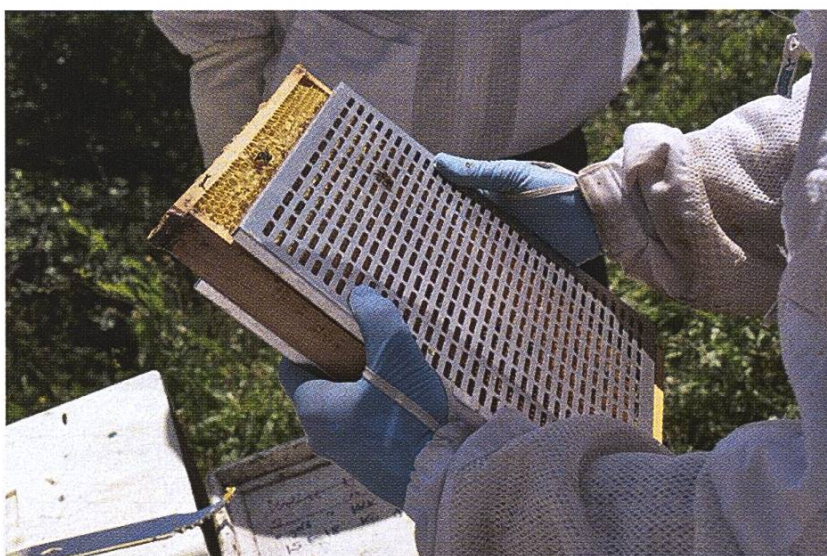
Au cours de ces deux dernières années, j'ai testé la méthode du rayon-piège sur 5 colonies différentes de mon rucher pavillon. Mes expériences ont été très positives mais l'investissement en temps est énorme. Au lieu de se rendre deux fois sur son rucher (mettre en place et enlever le diffuseur), il faut intervenir quatre fois. Le grand avantage est cependant que l'on ne doit pas utiliser de varroacides. Si une miellée de forêt a lieu au terme de la méthode du rayon-piège, je peux vendre le miel récolté sans arrière-pensée.

Retrait total avec valorisation du couvain

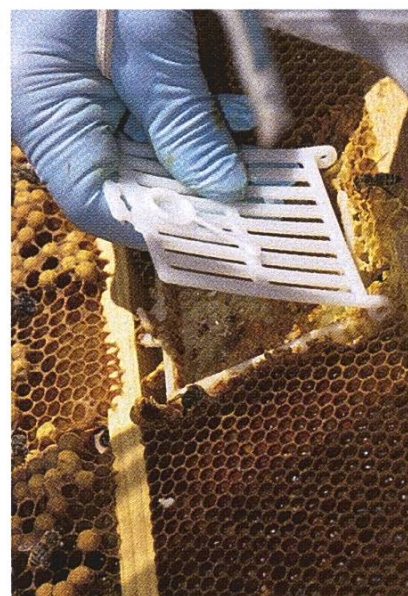
Le retrait total du couvain a été abondamment décrit dans l'édition 07/2018 de la Revue suisse d'apiculture. J'ai moi-même appliqué pour la première fois, avec succès, cette méthode sur 4 ruches l'année dernière. Un bon approvisionnement en nourriture et en pollen est très important durant la phase de construction. Si des cadres avec pollen sont préalablement existants au sein des colonies de production, ils peuvent être réintroduits dans les colonies correspondantes après environ 7 jours, quand tous les cadres sont complètement bâtis. Cela assure un meilleur approvisionnement en pollen. Etant donné qu'avec cette méthode le couvain est valorisé, elle ne doit être appliquée que lorsque la chute naturelle de varroas au sein des colonies concernées est moyennement basse à faible au début du mois de juillet (max. 7 acariens par jour). Comme pour l'arrêt de ponte, un traitement final à l'acide oxalique contre les acariens s'impose.

Mes expériences faites

Les expériences que j'ai faites sont des plus positives. Je choisis la méthode appropriée en fonction de mes objectifs personnels. Si je veux encore former des jeunes colonies tard dans l'année, le retrait total avec valorisation du couvain est approprié.



Méthode du rayon-piège – Encager la reine pour l'arrêt de ponte



Photos © apiservice

| | Arrêt de ponte | Rayon-piège | Retrait total du couvain |
|--|--|--|--|
| <i>Volume de travail pour l'apiculteur</i> | Peu de travail | Intense | Relativement conséquent |
| <i>Matériel</i> | Ne requiert qu'une cage à reine | Requiert une cage d'isolation | Requiert beaucoup de matériel (ruches suppl., cadres de cire gaufrée) |
| <i>Dépendance à la température</i> | Indépendant | Indépendant | Indépendant |
| <i>Moment de la désacarasation</i> | 3 semaines après l'encagement de la reine | 1 ^{ère} partie après 2 semaines 2 ^e partie après 3 semaines Le reste après 4 semaines | Immédiatement dans la colonie de production (dans la ruche d'éclosion du couvain lors de la formation d'essaim artificiel) |
| <i>Utilisation de varroacides</i> | Traitement final à l'acide oxalique | Pas de varroacides | Traitement final à l'acide oxalique |
| <i>Utilisable indép. de l'infestation de varroas</i> | Efficace même en cas de forte infestation de varroas | Efficace même en cas de forte infestation de varroas | Seulement en cas de faible à moyenne infestation de varroas |
| <i>Influence sur la récolte de miel</i> | Plutôt une meilleure récolte parce que moins d'entretien du couvain | Plutôt une meilleure récolte parce que moins d'entretien du couvain | Aucune influence sur la récolte de miel |
| <i>Laisser la hausse</i> | Au max. 3 semaines (jusqu'à l'utilisation d'acide oxalique) | Illimité (pas d'utilisation de varroacides) | Non (colonies placées sur des cadres de cire gaufrée et nourries) |
| <i>Connaissances apicoles requises</i> | Plutôt pour apiculteurs expérimentés | Seulement pour apiculteurs expérimentés | Pour tous les apiculteurs (nouveaux et expérimentés) |
| <i>Adéquation à différents types de ruches</i> | Applicable dans tous les types de ruches Plus de travail dans la ruche suisse. Dans la ruche divisible enlever la hausse. | Applicable dans tous les types de ruches Nettement plus de travail dans la ruche suisse. Dans la ruche divisible enlever la hausse. | Applicable dans tous les types de ruches. Changement simultané de types de ruches simple. |
| <i>Possibilité de création de jeunes colonies</i> | Non | Non | Oui |
| <i>Remplacer la reine</i> | Assez facile | Possible | Assez facile |

| | |
|--|-------------------|
| | Grand avantage |
| | Léger avantage |
| | Neutre |
| | Léger désavantage |
| | Grand désavantage |



Photo © apiservice

Cadre à pollen avec peu de nourriture – pour réintroduction après retrait du couvain

Si je m'attends à une miellée tardive de forêt, je peux réduire l'infestation de varroas avec la méthode du rayon-piège sans avoir à renoncer pour autant à récolter le miel.

Pour toutes les méthodes, il est possible d'introduire une nouvelle reine performante lors de la phase sans couvain – et ce au milieu de l'été. Chaque apiculteur est libre de choisir sa méthode préférée. Il est toutefois très important que la méthode appropriée soit utilisée au bon moment et en fonction de l'infestation d'acariens. Un mauvais choix fait courir le risque de ne pas maîtriser l'acarien et d'infester la totalité de son rucher en raison de quelques colonies problématiques.

Important

Le deuxième traitement estival à l'acide formique doit être maintenu pour les trois méthodes. A la mi-septembre, les températures sont généralement idéales pour un traitement à long terme avec les diffuseurs Liebig et Nassenheider-Professionnel recommandés.

Aide-mémoire

Vous trouvez les étapes concrètes à suivre en tout temps sur www.abeilles.ch/varroa :

- 1.1. Concept de lutte contre le varroa
- 1.6.1. Arrêt de ponte
- 1.6.2. Méthode du rayon-piège
- 1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain

L'équipe du SSA vous conseille en outre volontiers personnellement au 0800 274 274 ou via courriel à info@apiservice.ch.